

Accueil de jour - aide alimentaire

réalisé par les services partenaires des Relais sociaux

217 174

C'est le nombre de repas et colis alimentaires distribués par les services d'accueil de jour - aide alimentaire partenaires des Relais sociaux de Wallonie en 2025

Répartition par type de ménage des personnes recourant à l'accueil de jour - aide alimentaire en Wallonie (2025)

Répartition par « type de ménage » (%)	
Isolés vivant sans enfant	49,2
Isolés vivant avec enfant(s)	23
En couple vivant sans enfant	8
En couple vivant avec enfant(s)	19,2
En situation familiale autre	0,6
Total	100

Sources : IWEPS, Relais sociaux & services partenaires des Relais sociaux de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 4 939) (5 services répondants de 4 RS)

Les Relais sociaux (RS) assurent en Wallonie la coordination et la mise en réseau de services (privés et publics) impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion.

Cette fiche porte sur l'« accueil de jour - aide alimentaire » (AJ-A) organisé par les services partenaires des RS. Il s'agit de services, travaillant en journée, qui offrent, à des personnes en situation d'exclusion, des repas, délivrent des colis alimentaires et parfois donnent accès à une épicerie sociale. Ce dispositif contribue à l'accès aux droits fondamentaux par l'aide alimentaire tout en veillant à ce que les personnes se restructurent peu à peu et retissent des liens sociaux.

Au cours de l'année 2025, ce sont plus de 217 000 repas et colis alimentaires qui ont été distribués et quelques 7 427 personnes qui ont été référencées par les services d'AJ-A partenaires des Relais sociaux (RS). La répartition hommes/femmes est équilibrée. Les femmes représentent ici 48,0 % des personnes fréquentant l'AJ-A. Elles y sont nettement plus représentées que dans l'hébergement d'urgence (21,2 %) ou dans l'« accueil de jour - bas seuil d'accès » (19,7 %).

De l'examen de la répartition par type de ménage (tableau ci-dessus), il ressort qu'un peu plus de 40 % des personnes référencées (42,2 %) se déclarent en situation de ménage « avec enfant(s) » qu'elles soient isolées ou en couple. Les « isolés sans enfant » sont nettement moins représentés dans l'AJ-A (49,2 %) que dans l'hébergement d'urgence (86,0 %) ou dans l'« accueil de jour - bas seuil d'accès » (86,0 %).